



Titre Professionnel Assistant(e) de vie dépendance



LE METIER D'ASSISTANT(E) DE VIE DEPENDANCE

L'assistant de vie dépendance accompagne les particuliers employeurs en perte d'autonomie ou en situation de handicap dans leurs vies quotidiennes afin de contribuer à leur maintien à domicile.

En toute autonomie il gère son activité professionnelle, de la relation avec les particuliers employeurs jusqu'à la sécurisation de ses différents lieux de travail : les domiciles des particuliers employeurs.

Il accompagne chaque particulier employeur en proposant un projet et un accompagnement personnalisés à travers les actes de la vie quotidienne : les actes d'hygiène corporelle, l'habillage, le déshabillage, les déplacements à l'intérieur comme à l'extérieur du domicile. L'entretien du cadre de vie et du linge, ainsi que l'aide au repas favorisera également le maintien à domicile.

Pour finir, l'assistant de vie dépendance s'inscrit comme un maillon fondamental dans le maintien du lien social du particulier employeur en l'accompagnant dans ses choix d'activités sociales, culturelles et de loisirs.

Quelques qualités requises : posture professionnelle, prévention des risques, gestes techniques, qualité d'écoute, communication, discrétion, organisation, capacité d'adaptation

Secteurs d'activités :

L'assistant de vie dépendance exerce principalement au domicile des particuliers employeurs (domicile privé, foyer-logements, résidence-services...). Il peut exercer auprès d'un seul employeur ou auprès d'employeurs multiples, l'employeur pouvant ou non être accompagné par une structure mandataire.

Type d'emplois accessibles :

Assistant de vie, Auxiliaire de vie, Aide aux personnes âgées, Aide à domicile.

Passerelles existantes : Entre les 3 titres de branches : les blocs 1, 2 et 3 sont communs aux 3 titres. Vous pouvez donc, si vous validez ces blocs, évoluer vers les métiers de :

- Assistants maternels – gardes d'enfants
- Employé familial
- Autres métiers de la convention collective des salariés du particulier employeur

Suite de parcours certifiants :

- Adapter son accompagnement à domicile d'une personne âgée ayant des troubles cognitifs
- Adapter l'accompagnement à domicile d'une personne en fonction de son handicap moteur

De nombreux modules spécifiques de formation non certifiants sont proposés dans l'offre 2023 (nous contacter pour plus d'information)



BUT DE LA FORMATION

- Acquérir les compétences professionnelles permettant d'exercer le métier d' « **Assistant(e) de vie dépendance** »
- Favoriser l'insertion professionnelle à travers l'obtention du Titre professionnel ADVD de niveau 3 (CAP/BEP)

DURÉE

Parcours complet : 615 heures dont

- Parcours de formation professionnelle : 510 heures
- Formation en situation de travail : 105 heures

STRUCTURATION DE LA FORMATION

Le parcours complet de la formation d'ADVD s'articule autour :

- de 7 blocs de compétences
- d'une période de formation en situation de travail en entreprise d'une durée de 105 heures
La durée de cette période en entreprise est établie au regard des exigences de certification
- de sessions de validation à l'issue de chaque bloc de compétence
- d'une session de validation du Titre

La formation d'ADVD que nous proposons est conçue de façon modulaire.

Chaque bloc de compétences constitue en lui-même une unité d'apprentissage. Il peut être suivi indépendamment des autres et mener à l'obtention d'un Certificat de compétences

Des heures dédiées au soutien personnalisé peuvent être proposées en fonction des besoins dans la limite de 35h hebdomadaires

OBJECTIFS DE FORMATION

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Gérer son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs
- Prévenir et sécuriser son activité professionnelle au domicile du particulier employeur
- Entretenir le domicile et le linge : Pratiques écoresponsables
- Proposer un projet d'accompagnement personnalisé du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap
- Accompagner aux actes du quotidien du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap
- Maintenir le lien social du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap
- Réaliser les repas du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap et accompagner à la prise des repas

PUBLIC

La formation s'adresse aux demandeurs d'emploi et aux publics de faible niveau de qualification ayant fait l'objet d'une prescription par une structure d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement

Elle est destinée aux personnes désirant s'investir durablement dans le champ de l'accompagnement de personnes âgées ou dépendantes

L'action de formation est dimensionnée pour accueillir 12 participants en présentiel.

Cette formation est accessible aux personnes handicapées, accompagnement par un Référent Handicap

PRÉREQUIS

- Disposer des aptitudes nécessaires au suivi d'une formation de niveau 3 (CAP/BEP),
- En communication orale et écrite : bonne maîtrise du français (expression orale, rédaction et compréhension de textes).
- Compétences en bureautique : utiliser les fonctions de base du traitement de texte, une messagerie électronique et savoir réaliser une recherche sur internet.
- En mathématiques : comprendre et utiliser les pourcentages, utiliser les 4 opérations, la règle de trois, les proportions.
- Disposer d'un projet professionnel validé

NB - Le candidat issu d'un parcours composé de différentes périodes de formation et ayant déjà validé certains blocs de compétences constitutifs du titre peuvent intégrer un parcours modulaire composé des blocs manquants afin d'être en mesure de se présenter devant le jury du Titre.

OUTILS /METHODES PÉDAGOGIQUE

Alternance d'apports théoriques et d'exercices de mise en situation ; études de cas, pédagogie interactive basée sur l'échange entre participants ; utilisation de supports vidéo ; mises en situation filmées et débriefées ; Interventions de professionnels

VALIDATION

Evaluations formatives tout au long du parcours de formation
Sessions de certification à l'issue de chaque bloc de compétence
Session jury en vue de l'obtention du titre organisée par IPERIA pour les candidats ayant validé la certification des 7 blocs de compétences

Contact

OKA FORMATION

0594 22 85 34 - contact@oka-formation.fr

Modalités et délais d'accès

- Réunions d'informations collectives (*voir dates dans la rubrique actualité de notre site*)
 - test de positionnement
 - entretien individuel de motivation
- Confirmation d'inscription 48h après l'entretien individuel*

Coût de la formation

Prix de la formation pour le titre : 8 260,00 €, net de taxes comprenant les frais pédagogiques, la passation du titre professionnel, le suivi de l'action.

Nos Conditions Générales de Vente sont disponibles à l'adresse : <https://okaformation.fr/cgv/>

Parcours modulaire, Groupe et formation intra : nous consulter

PROGRAMME

▪ Phase d'Accueil

- Présentation de la formation et remise des documents d'information et administratifs
- Présentation des intervenants, du coordinateur pédagogique, de l'assistante administrative
- Rappels des objectifs de la formation et de l'individualisation des parcours
- Mise en cohésion du groupe à travers de jeux de présentations

BLOC 1 - Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs

- Développer et pérenniser son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs
- Créer et entretenir de bonnes relations professionnelles : communiquer et s'organiser
- Droits et devoirs dans l'exercice de son métier

Evaluation : Etude de situation professionnelle numérique

BLOC 2 - Prévention et sécurité de son activité professionnelle au domicile du particulier employeur

- Prévenir les risques professionnels et sécuriser son intervention
- Organisation, aménagement et sécurisation de l'espace professionnel

Evaluation : Etude de situation professionnelle numérique

BLOC 3 - Entretien du domicile et du linge : pratiques écoresponsables

- Entretien du cadre de vie et pratiques écoresponsables
- Entretien du linge et pratiques écoresponsables

Evaluation : Mise en situation professionnelle

BLOC 8 - Projet et accompagnement personnalisé du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap

- Projet et accompagnement personnalisés : cadre, méthode et principes
- Découvrir et comprendre les principales pathologies liées au vieillissement et aux situations de handicap pour ajuster son accompagnement
- Travailler en collaboration dans un contexte d'accompagnement de la dépendance : communiquer et transmettre

Evaluation : Etude de situation professionnelle écrite

BLOC 9 - Accompagnement aux actes quotidiens du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap

- Accompagner une personne en situation de dépendance dans les actes d'hygiène et de confort
- Transferts et déplacements d'une personne en situation de dépendance

Evaluation : Mise en situation professionnelle

BLOC 10 - Maintien du lien social du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap

- Accompagner une personne en situation de dépendance dans ses loisirs et contribuer au maintien du lien social
- Animer les activités sociales et de loisirs

Evaluation : Etude de situation professionnelle numérique

BLOC 11 - Repas du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap

- Équilibre alimentaire et cuisine du quotidien
- Elaboration de menus spécifiques adaptés et aide à la prise de repas

Evaluation : Mise en situation professionnelle

▪ **Sauveteur Secouriste au Travail**

- Rechercher les dangers persistants pour protéger
- Protéger et prévenir
- Examiner la victime et faire alerter
- Alerter informer
- Secourir

▪ **Ateliers professionnels**

- Réalisation de repas adaptés à l'âge et aux pathologies des personnes accompagnées
- Mise en pratique des gestes et techniques appropriés pour assister les adultes dans la prise des repas
- Activités de loisir, socialisation, maintien de l'autonomie, adaptées aux besoins des personnes accompagnées

▪ **Mise en situation professionnelle**

Cette période de trois semaines doit concourir au développement de compétences professionnelles et sociales.

- Développer les capacités d'insertion, d'orientation et d'intégration du projet professionnel.
- Recueil d'informations sur soi et l'environnement professionnel.
- Repérage des compétences et capacités à développer.
- Valorisation des capacités et des acquis

▪ **Accompagnement à la rédaction du dossier professionnel**

- Expliciter ses pratiques professionnelles. Aussi bien à l'écrit qu'à l'oral, il s'agit d'accompagner les participants dans la description de leurs pratiques.
- Capitaliser les preuves de réalisation des activités, en situation d'apprentissage aussi bien en centre de formation qu'en situation de travail.

▪ **Préparation aux évaluations et jury**

- Entraînements aux quiz en ligne, études de cas et mises en situations
- Simulations d'entretien avec le jury de certification.

▪ **Bilans**

- Bilan intermédiaire
- Bilan final